

# handico 2010

RESSOURCES HUMAINES ✎ MANAGERS DE PROXIMITÉ ✎ REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL  
SERVICES GÉNÉRAUX ✎ ADMINISTRATION DU PERSONNEL ✎ COMMUNICATION INTERNE  
SERVICE FORMATION ✎ RÉFÉRENTS HANDICAP/DIVERSITÉ ✎ CHARGÉS DE RECRUTEMENT

9 actions de formation  
pour mieux intégrer  
le handicap dans l'entreprise

# handico 2010

» Pour qui, pour quoi faire, comment ?

## L'intégration des salariés handicapés : une compétence d'équipe

---

Parce qu'une intégration réussie est une intégration préparée... Parce que les entreprises n'ont plus droit à l'erreur dans un contexte réglementaire qui se durcit... Parce que l'emploi des salariés handicapés est l'affaire de tous... La Délégation Conseil Handicap d'OPCALIA Ile-de-France met à la disposition des entreprises franciliennes HANDICO 2010.

HANDICO 2010 ? Un dispositif de formation clé en main dont l'objectif est de faciliter la professionnalisation de tous les acteurs de l'entreprise qui participent, de près ou de loin, à l'intégration des personnes handicapées dans le monde du travail : Ressources humaines, Services généraux, Communication, Administration du personnel, Référents handicap/diversité, Service formation, Recrutement, Managers, Représentants du personnel.

La Délégation Conseil Handicap a sélectionné une offre de formations ciblée pour chacune de ces fonctions. Exemples : « Travailler avec le secteur protégé et adapté » pour les services généraux, « S'impliquer dans la politique Handicap » pour les représentants du personnel, « Encadrer un salarié en situation de handicap » pour les managers.

Pour utiliser HANDICO 2010, c'est facile : un bulletin d'inscription suffit afin d'officialiser la participation d'un salarié à une action de formation. Relation avec les prestataires de formation, constitution des groupes, envoi des convocations, règlement des coûts pédagogiques... OPCALIA Ile-de-France s'occupe du reste.

### Le programme HANDICO 2010

- » Remplir la Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH)
- » Intégrer le handicap dans sa politique Ressources humaines
- » Recruter un salarié handicapé
- » Développer les compétences et l'employabilité des salariés handicapés
- » Encadrer un salarié en situation de handicap
- » Travailler avec le secteur protégé et adapté
- » Animer et piloter une mission Handicap
- » IRP : s'impliquer dans la politique Handicap
- » Communiquer sur le handicap

## À qui s'adresse ce guide ?

A toutes les entreprises franciliennes qui souhaitent professionnaliser leurs collaborateurs dans le domaine de l'accueil et de l'intégration des salariés handicapés.

## Quelles sont les conditions d'accès et de financement ?

✚ Pour toutes les entreprises : être adhérentes à OPCALIA Ile-de-France au titre du Plan de formation ou choisir d'y adhérer en effectuant un versement volontaire de 150 euros HT minimum et sous réserve de s'être acquittées de leurs éventuelles obligations conventionnelles auprès de leur OPCA de branche.

✚ Pour les entreprises de moins de 10 salariés, les coûts pédagogiques sont intégralement pris en charge par OPCALIA Ile-de-France.

✚ Pour les entreprises de 10 salariés et plus : verser 50 euros HT pour chaque inscription.

## Qui peut bénéficier des formations ?

Tous les salariés, sous réserve de l'accord de leur employeur, quelle que soit la nature de leur contrat de travail, à l'exception des contrats d'apprentissage.

## Quelles sont les modalités de prise en charge ?

Les coûts pédagogiques sont intégralement réglés par OPCALIA Ile-de-France à l'organisme de formation. La rémunération du salarié est maintenue par l'employeur durant la formation et reste à la charge de l'entreprise. Pour les actions réalisées en dehors du temps de travail, notamment dans le cadre du Droit individuel à la formation (DIF), l'employeur est tenu de verser au salarié une allocation de formation. Les frais de transport et, le cas échéant, d'hébergement sont à la charge de l'entreprise.

## Comment inscrire un salarié ?

✚ Il suffit de compléter le bulletin d'inscription correspondant et de le renvoyer :

• **par courrier :**  
OPCALIA IDF - HANDICO 2010  
7 rue de Madrid - 75008 PARIS

• **par fax :** 01 53 82 70 97

✚ Vous pouvez également inscrire vos salariés en ligne sur [www.opcalia-idf.com](http://www.opcalia-idf.com), espace *Intégrer le handicap*.

## Comment s'informer sur un stage ?

Vous pouvez contacter la **Délégation Conseil Handicap** :

Tél. : 01 53 82 70 12

[conseilhandicap@opcalia-idf.com](mailto:conseilhandicap@opcalia-idf.com)



### Remplir la Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH)

1 jour

#### OBJECTIFS

- Comprendre la DOETH pour optimiser l'intégration des travailleurs handicapés
- Savoir calculer et compléter la DOETH

#### PUBLIC

Responsable administration du personnel, comptabilité, paye

#### PROGRAMME

- ❖ Connaître les fondamentaux du handicap : définition légale du handicap, contexte réglementaire
- ❖ Répondre aux questions des salariés sur la notion de handicap
- ❖ Identifier le processus de reconnaissance du handicap
- ❖ Connaître la méthodologie de calcul et savoir compléter la DOETH

#### MÉTHODOLOGIE

Simulations, exercices pratiques

#### LIEUX ET DATES

75	Le 7 décembre 2010	JLO Conseil
----	--------------------	-------------



### Intégrer le handicap dans sa politique ressources humaines

1 jour

#### OBJECTIFS

- Connaître le handicap (la loi, les typologies de handicap, les acteurs...) afin d'accompagner les managers et les salariés handicapés
- Construire les outils d'une politique handicap opérationnelle et efficace

#### PROGRAMME

- ❖ Connaître les fondamentaux du handicap : définition légale du handicap, contexte réglementaire
- ❖ La notion de gestion équitable, le principe de compensation, la discrimination positive et le favoritisme
- ❖ Recrutement et intégration : sourcing, lecture de CV, simulation d'entretiens, intégration dans l'équipe de travail
- ❖ Gestion des salariés handicapés en poste : maintien dans l'emploi

#### MÉTHODOLOGIE

Simulations, exercices pratiques, projections de vidéos

#### LIEUX ET DATES

75	Le 13 avril 2010	TH Conseil
----	------------------	------------



#### BON À SAVOIR

Pour les entreprises de moins de 10 salariés, les coûts pédagogiques sont intégralement pris en charge par OPCALIA Ile-de-France et réglés directement à l'organisme de formation. Les entreprises de 10 salariés et plus doivent, quant à elles, s'acquitter d'un versement de 50 euros HT par inscription. Une entreprise peut bénéficier de deux inscriptions par stage, sous réserve des places disponibles.



## CHARGÉS DE RECRUTEMENT



### Recruter un salarié handicapé

1 jour

#### OBJECTIFS

- Savoir lire et sélectionner le CV d'un travailleur handicapé
- Réaliser un entretien de recrutement avec un travailleur handicapé

#### PROGRAMME

- ❖ Connaître les fondamentaux du handicap : définition légale du handicap, contexte réglementaire
- ❖ Identifier les difficultés d'intégration pour mettre en place une politique handicap durable
- ❖ Maîtriser le processus de recrutement d'un salarié handicapé : sourcing, sélection des CV, entretien, présentation de la candidature aux managers
- ❖ Connaître les acteurs du monde du handicap

#### MÉTHODOLOGIE

Simulations, exercices pratiques, projections de vidéos

#### LIEUX ET DATES

92	Le 8 avril 2010	Théâtre à la Carte
----	-----------------	--------------------

## SERVICE FORMATION



### Développer les compétences et l'employabilité des salariés handicapés

1 jour

#### OBJECTIFS

- Anticiper et prévenir les inaptitudes pour garantir l'employabilité
- Intégrer le développement des compétences au cœur des process Ressources humaines

#### PROGRAMME

- ❖ Connaître les fondamentaux du handicap : définition légale du handicap, contexte réglementaire
- ❖ Mettre en œuvre les actions facilitant le maintien dans l'emploi : intégration, gestion des carrières, mobilité...
- ❖ Identifier les actions nécessaires à chacune des phases du process RH et mobiliser les ressources nécessaires
- ❖ Identifier les acteurs et les aides financières existantes

#### MÉTHODOLOGIE

Mises en situation, ateliers de réflexion, échanges de pratiques, exercices de simulation

#### LIEUX ET DATES

75	Le 8 juin 2010	JLO Conseil
----	----------------	-------------

## MANAGERS DE PROXIMITÉ



### Encadrer un salarié en situation de handicap

1 jour

#### OBJECTIFS

- Connaître les différentes situations de management d'un collaborateur en situation de handicap
- Gérer le handicap au quotidien au sein de l'équipe de travail

#### PROGRAMME

- ❖ Connaître les fondamentaux du handicap : définition légale du handicap, contexte réglementaire
- ❖ S'entraîner à partir de quatre situations clés de management : recruter, accueillir et intégrer, accompagner, superviser et évaluer
- ❖ Favoriser le développement des compétences professionnelles
- ❖ Manager la performance d'un collaborateur en situation de handicap

#### MÉTHODOLOGIE

Quizz, autodiagnostic, études de cas, échanges de pratiques, mises en situation

#### LIEUX ET DATES

75	Le 14 octobre 2010	Hanploi et IGS
----	--------------------	----------------



## BON À SAVOIR

Quelques jours avant le début du stage, chaque stagiaire reçoit une convocation et un plan d'accès du lieu où se déroule la formation. Pour certains stages, un questionnaire est également adressé aux participants avant le déroulement de la session pour mieux cibler leurs attentes.

## RÉFÉRENTS HANDICAP/DIVERSITÉ



### Animer et piloter une mission Handicap

3 jours

#### OBJECTIFS

- Hiérarchiser les actions à mettre en œuvre
- Coordonner les différents acteurs et mobiliser les acteurs externes

#### PUBLIC

Chargés de mission handicap/diversité, référents handicap, chefs de projet handicap/diversité

#### PROGRAMME

- Connaître les fondamentaux du handicap : définition légale, contexte réglementaire, représentations, typologie...
- Gestion équitable et principe de non discrimination
- Recrutement, intégration, maintien dans l'emploi, aménagement de poste...
- Travailler avec le secteur adapté et protégé
- Impulser et structurer une démarche handicap : construire un plan d'action
- Élaborer un accord agréé ou une convention avec l'Agefiph (Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées)

#### MÉTHODOLOGIE

Jeux de rôle, exercices, mises en situation

#### LIEUX ET DATES

75	Les 27, 28 mai et 9 juin	TH Conseil
----	--------------------------	------------

## SERVICES GÉNÉRAUX



### Travailler avec le secteur protégé et adapté

1 jour

#### OBJECTIFS

- Favoriser la collaboration entre les services généraux et les entreprises du secteur protégé et adapté
- Développer un partenariat innovant et efficace avec le secteur protégé et adapté

#### PUBLIC

Services généraux, services achats

#### PROGRAMME

- Connaître les fondamentaux du handicap : définition légale du handicap, contexte réglementaire
- Identifier les besoins de l'entreprise (prestations, détachements, fournitures...)
- Connaître les structures : entreprises adaptées (EA) et établissements d'aide par le travail (ESAT)
- Comprendre l'impact sur la DOETH : calcul des unités bénéficiaires, des dépenses déductibles...

#### MÉTHODOLOGIE

Echanges de pratiques, études de cas, exercices de simulation

#### LIEUX ET DATES

75	Le 25 mars 2010 - Le 19 octobre 2010	ECH / UNEA
----	--------------------------------------	------------



## REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL



### S'impliquer dans la politique Handicap

1 jour

#### OBJECTIFS

- Être force de proposition et agir pour l'insertion des personnes reconnues travailleur handicapé
- S'approprier l'environnement du handicap et organiser la concertation avec les acteurs concernés

#### PUBLIC

Élus du CE, élus du CHSCT, Délégués du personnel, Délégués syndicaux...

#### PROGRAMME

- ❖ Connaître les fondamentaux du handicap : définition légale du handicap, contexte réglementaire
- ❖ Repérer, signaler, prendre en compte une situation d'inaptitude
- ❖ S'approprier le rôle et les marges de manœuvre des IRP pour agir en faveur de l'emploi des collaborateurs en situation de handicap
- ❖ Savoir agir avec un collaborateur handicapé

#### MÉTHODOLOGIE

Ateliers de réflexion, études de cas, jeux de rôle, ludopédagogie « Andy Cap »

#### LIEUX ET DATES

75	Le 9 mars 2010	ALYZO
----	----------------	-------

## COMMUNICATION INTERNE



### Communiquer sur le handicap

1 jour

#### OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de la communication sur la thématique du handicap
- Structurer un plan de communication adapté au contexte de l'entreprise

#### PUBLIC

Responsables et chargés de communication interne

#### PROGRAMME

- ❖ Connaître les fondamentaux du handicap : définition légale du handicap, contexte réglementaire
- ❖ Construire et promouvoir un plan de communication « handicap » interne
- ❖ Associer les différents acteurs handicap de l'entreprise au plan de communication
- ❖ Intégrer les spécificités du handicap dans la démarche de communication

#### MÉTHODOLOGIE

Mises en situation, ateliers de réflexion, échanges de pratiques, exercices de simulation

#### LIEUX ET DATES

75	Le 9 novembre 2010	JLO Conseil
----	--------------------	-------------



### BON À SAVOIR

Les entreprises ont la possibilité d'inscrire leurs salariés en ligne via le site [www.opcalia-idf.com](http://www.opcalia-idf.com). Il suffit de se munir du numéro de SIRET de l'entreprise. L'inscription en ligne présente deux avantages : la réservation automatique des places de stage et un gain de temps dans la saisie des données concernant l'entreprise (conservation des informations pour une inscription ultérieure).

Comment procéder ?

1. Connectez-vous à [www.opcalia-idf.com](http://www.opcalia-idf.com), espace *Intégrer le handicap*
2. Cliquez sur *Consulter Handico 2010* et sélectionnez la formation pour accéder au bulletin d'inscription en ligne.
3. Renseignez le bulletin d'inscription, imprimez-le et adressez-le à OPCALIA Ile-de-France avec votre règlement (au plus tard 2 semaines avant le début de la formation).

## DÉLÉGATION CONSEIL HANDICAP

# Des spécialistes à votre écoute

OPCALIA Ile-de-France met à la disposition des entreprises franciliennes une équipe de conseillers spécialisés dans l'intégration et la professionnalisation des salariés handicapés.

La Délégation Conseil Handicap intervient sur l'ensemble de la région Ile-de-France pour aider les employeurs à mettre en œuvre une politique active de gestion du handicap :

- 🔗 Recherche de cofinancements
- 🔗 Mise à disposition d'outils innovants
- 🔗 Sélection d'une offre de services sur mesure
- 🔗 Gestion administrative simplifiée
- 🔗 Mobilisation d'experts qualifiés

## En savoir +

**Délégation Conseil Handicap**

Tél. : 01 53 82 70 12

Fax : 01 53 82 70 97

[conseilhandicap@opcalia-idf.com](mailto:conseilhandicap@opcalia-idf.com)

Retrouvez la formation en continu sur  
[www.opcalia-idf.com](http://www.opcalia-idf.com)

